

Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Demander l'application de la garantie légale des vices cachés pour un bien acheté neuf et défectueux

Accéder au Modèle de document

Permet de demander au vendeur l'application de la garantie légale des vices cachés pour un bien (voiture, appareil électroménager...) acheté neuf et présentant un défaut.

- Garanties
- Information et protection du consommateur

